

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE OROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(18 février 1882)

France

A Calais, il y a eu aujourd'hui une marée haute extraordinaire. L'eau a atteint les quais, a emporté la digue, et pénétré dans les cales sèches.

On annonce de Saint Sébastien que les principaux membres de la colonie française de cette ville viennent d'envoyer une adresse à M. de Freycinet pour se plaindre de la mise à la retraite prématurée du baron Chambaud, consul de France. Cette mesure a été prise par M. Gambetta le 29 janvier, trois jours après la chute du cabinet.

M. Feder, directeur de la société financière connue sous le nom de l'Union générale, est d'origine italienne et non suisse ni allemande. Il est né à Milan de parents français.

Dans plusieurs villes d'Italie se trouvent des hôtels qui portent son nom, et qui ont été fondés par des membres de sa famille.

Russie

On mande de Saint-Petersbourg que l'archevêque Macaire, métropolitain de Moscou, qui est un personnage influent dans le monde politique russe, a adressé une lettre au czar, dans laquelle il lui demande de ne plus se cacher, pour ne pas être accusé de poltronnerie et ne pas porter atteinte aux traditions nationales.

La réclusion de l'empereur, dit-il, conduira à la désunion entre l'empereur et le peuple, qui finira par s'habituer à se passer de son souverain. Le czar a été irrité par cette lettre, et a envoyé chercher le conseil privé Pobedonoszeff, procureur général du Saint-Synode, auquel il a demandé s'il pouvait destituer le métropolitain. M. Pobedonoszeff a répondu : "Oui, avec la sanction du Saint-Synode."

Espagne

Par suite de la dissolution des comités carlistes pour l'organisation du pèlerinage à Rome, les prélats espagnols vont publier des lettres pastorales touchant la constitution de nouveaux comités qui se composeront de catholiques de tous les partis. On croit que les carlistes s'abstiendront de toute participation au pèlerinage.

Allemagne

Tous les journaux expriment une vive indignation du discours du général Skobelev aux étudiants serbes, discours dans lequel il a dit que la Russie avait été jusqu'à présent tenue en échec par l'influence allemande, et que l'épée était le seul moyen que les Russes avaient de se débarrasser de ce cauchemar.

La Germania dit qu'elle espère que le gouvernement demandera sérieusement à la Russie si elle accorde des congés à ses généraux pour les envoyer prêcher une croisade en France contre l'Allemagne.

La National Zeitung conseille à l'Autriche d'en finir promptement avec les insurgés herzégoviniens.

Autriche

La presse entière condamne le ré-

cent discours du général Skobelev.

Le Fremdenblatt dit que le discours est significatif en ce sens que des milliers de Russes ont les mêmes idées. Le panslavisme, ajoute-t-il, est un aussi grand danger pour la Russie que pour l'Europe.

Egypte

Les consuls généraux d'Angleterre et de France soutiennent encore que le vote du budget par les notables est contraire aux obligations internationales.

Afrique méridionale

La presse coloniale de Pietermaritzbourg accuse les agents de la couronne de mauvais vouloir contre la maison américaine qui a offert de construire un chemin de fer à des conditions moins onéreuses que les entrepreneurs anglais.

Noble exemple

Le duel commence à passer de mode en Virginie.

Après la violente altercation qu'ils avaient eue au sénat de Richmond, on pensait que MM. Smith et Riddleberger iraient s'aligner sur le terrain, selon l'usage antique et solennel des Virginien.

Aussi, grand a été l'étonnement lorsqu'on a appris que l'affaire s'était arrangée.

Avant-hier, au sénat, M. Smith, après avoir demandé et obtenu la parole pour un fait personnel, a dit qu'il avait d'abord ressenti une vive animosité contre le sénateur de Shenandoah après l'incident de mardi, mais que, depuis, ses amis lui avaient donné l'assurance, et il pensait lui-même, après avoir envisagé les choses de sang-froid, qu'il aurait dû se contenter des explications données par le sénateur. Il était maintenant convaincu que M. Riddleberger avait dit tout ce que lui Smith avait le droit d'exiger d'un gentleman, et il profitait de l'occasion pour exprimer ses regrets des termes blessants dont il s'était servi.

M. Riddleberger, prenant à son tour la parole, a déclaré qu'il avait voulu dire la veille tout ce qu'il pensait satisfaisant pour le sénateur d'Alexandrie. Il n'avait jamais eu l'intention de faire moins qu'il ne lui paraissait nécessaire pour le satisfaire. Il espérait que le sénateur était maintenant aussi bien disposé à son égard que lui-même l'était à l'égard du sénateur.

Après cet échange d'explications, beaucoup plus digne de gentlemen qu'un échange de balles, les deux sénateurs sont allés au devant l'un de l'autre, et se sont donné une cordiale poignée de main.

Une révolution à faire

On lit dans l'Intransigeant : Combien de temps durera le nouveau ministère ? Un an ? Six mois ? Trois mois ? Huit jours ? Personne ne le sait et ne pourrait le dire. Ce qu'on sait, c'est qu'un jour viendra où il tombera comme

sont tombés les autres. Une heure sonnera où toutes les forces d'un parlement élu par des millions d'électeurs, et coûtant des millions aux contribuables, s'emploieront, soit à maintenir un pouvoir, soit à jeter bas, dix hommes, dix citoyens, dix ministres.

L'inquiétude reprendra le pays, le travail recommencera à s'arrêter, on se retrouvera de nouveau dans un état de crise. Pourquoi ? Pour changer dix fonctionnaires qui n'auront certainement pas fait pis que leurs prédécesseurs, et dont les successeurs ne feront probablement pas mieux.

Nous le demandons à tous les hommes de bonne foi : à part certains ministères monarchistes volontairement malfaisants, et le ministère Gambetta, qui a commencé avec les bals masqués et qui a fini avec eux, quel est, depuis dix ans, le ministère qui a été foncièrement meilleur ou pire que les autres ? Aucun, à aucun moment. On les a tous jugés mauvais, puisqu'on les a tous renversés. Si encore ceux qui renversent les ministères n'étaient jamais ceux qui les élèvent ? Mais non ! L'Assemblée qui défait un cabinet est presque toujours l'Assemblée qui l'avait fait.

Quand on se retourne perpétuellement dans un lit, et qu'on a la conviction de n'être pas malade, c'est que le lit n'est pas bon. Quand il faut sans cesse remonter une pendule, c'est que la pendule est mauvaise. Quand l'habit qu'on a mis neuf le lundi tombe en loques le samedi, c'est que l'étoffe n'en valait rien, eh bien ! le fait, c'est que nous passons notre vie à nous retourner dans le lit parlementaire, à remonter la pendule politique, et à revêtir et dévêtir des ministères qu'une semaine met en lambeaux.

Sommes-nous malades ? Avons-nous je ne sais quelle fièvre chronique, je ne sais quelle malaria qui nous mine, qui nous agite, et nous empêche de reposer, quelle que soit l'heure et quel que soit le lit ? Sommes-nous des enfants qui cassent tout ce qu'ils touchent ? Sommes-nous des vagabonds alcooliques qui traînent dans les bouges, qu'on ramasse dans les ruisseaux, et qui ont conspué et mis en pièces, le lundi soir, la veste qu'ils ont endossée le dimanche matin ?

Ayons donc le courage de n'avoir pas d'illusions. Ou nous sommes des malades, ou le lit où nous couchons est mauvais. Ou nous sommes des enfants, ou notre pendule ne va pas. Ou nous sommes des rôdeurs avinés de carrefours politiques, ou le drapeau de notre constitution est faite n'est qu'un amadou de qualité inférieure. Or, nous ne sommes, croyons-nous, ni des malades, ni des enfants, ni des ivrognes. Mais nous dormons dans un mauvais lit, mais nous regardons l'heure à une pendule détraquée, mais nous avons un exécrable système de gouvernement.

Est-il vrai que, depuis dix ans, nous changeons de ministères comme de chemises ? Oui. Est-il vrai que ces perpétuels changements, que ne marque jamais un progrès réel, soient désastreux ? Oui. Dès lors, ou cette

gitation stérile vient de notre faute, parce que nous sommes des infirmes, ou elle vient de la faute du régime parlementaire, et alors substituons à ce régime un autre régime. Changeons de lit, changeons d'horloge, changeons d'habits !

Le mal dont nous souffrons vient beaucoup moins des hommes que des choses. Les députés qui ont eu le courage de voter contre un homme qu'ils s'étaient donné le luxe artistique d'applaudir comme orateur, qu'ils aimaient malgré tout, mais sous le masque duquel ils savaient distinguer un dictateur, ces députés-là ne sont pas de mauvais députés. Ce qui nous perd, ce sont nos institutions, ce sont nos mœurs constitutionnelles. Mettez une honnête fille dans un lupanar, elle en sortira drolesse. Mettez un bon citoyen au pouvoir, il en sortira pervers. Il n'y aura jamais de bons ministres.

Introduisez donc dans la Constitution un article en vertu duquel les fonctions de ministre et de député seront incompatibles ; Interdisez la parole, l'initiative et la discussion au pouvoir. En un mot, et plus exactement, supprimez le pouvoir. N'ayez plus, à proprement parler, de ministères, pour n'avoir plus de crises ministérielles. Vous aurez bien mérité de la patrie et de la République.

Il y a douze ans, la révolution à faire était de chasser la monarchie. Aujourd'hui, la révolution à faire est de chasser le régime parlementaire.

Gloire à Dieu

Les journaux espagnols rapportent dernièrement un récit qui prouve toute la force du sentiment catholique en Espagne, malgré les ravages que la révolution y a opérés dans ces derniers temps jusque dans les conseils du gouvernement.

Voici ce récit dans son éloquent simplicité :

Hier, vers la fin du jour, Leurs Majestés et LL. AA. dona Isabelle et dona Eulalie revenaient du Retiro, quand, au sortir de la rue du Vicalvaro, elles rencontrèrent le Saint Viatique qu'on portait aux infirmes. La famille royale descendit de voiture, les domestiques sautèrent à bas des chevaux, et le prêtre qui portait le Saint-Sacrement prit place dans la voiture.

Leurs Majestés et Leurs Altesses prenant des torches allumées, accompagnèrent le viatique jusqu'à la rue du Général-Pardinas, derrière les Champs-Élysées.

Un homme d'une quarantaine d'années, nommé Pierre Torcal y Coson, marié, marchand de comestibles, était le malade, qui souffrait de la variole noire.

La chambre où se trouvait le lit était si petite, que les personnes royales ne purent y pénétrer, parce que le lit, l'autel et le prêtre l'occupaient tout entière.

Leurs Majestés assistèrent donc, de la porte de la chambre, à l'administration du viatique. Après quoi, elles accompagnèrent, à pied, le très Saint Sacrement jusqu'à l'église du Quar-

tier de Salamanque. La marquise de San Felice et sa fille faisaient également partie du cortège.

En revenant au palais, la famille royale rencontra de nouveau le très-saint viatique au sortir de l'église de Saint-Gines, et l'accompagna de même au n. 27 de la rue de l'Arsenal. M. le général de brigade Casselvi et les marquis de Malpica et della Mina s'associèrent au cortège.

Là, on donna la communion à Vincente Serrana, célibataire, âgé de cinquante ans, polisseuse d'or et d'argent, qui habite au quatrième, et souffre de congestion et de paralysie.

De là le saint viatique fut accompagnée à la rue del Carmen, n. 16, au quatrième étage, où habite François-Juarez, portier de la maison, marié, âgé de soixante ans, et qui souffre de pulmonie.

Leurs Majestés accompagnèrent ensuite à pied avec des torches allumées, le très saint viatique jusqu'à son retour en l'église Saint-Gines. Elles avaient pu entrer dans les chambres des deux derniers malades. Derrière la famille royale, la foule suivait en masse compacte, et quand Leurs Majestés rentrèrent au palais, elles furent saluées par d'enthousiastes acclamations.

En rapportant cet édifiant récit, l'Observateur romano fait ressortir le contraste entre ce qui se passe en Espagne et ce qui se passe en Italie, où le Saint-Sacrement ne peut même plus être porté solennellement dans les rues, bien loin d'y recevoir des hommages du souverain.

La traite des nègres

Le Sémaphore de Marseille publie la correspondance suivante qui lui est adressée de Zanzibar, et qui donne des détails sur l'attaque d'un bâtiment anglais par des négriers arabes :

Sur la côte orientale d'Afrique les Anglais ont la haute main pour empêcher la traite des esclaves. Ils ont ordre de visiter tous les bâteaux et de les capturer s'ils sont en défaut. Arrivés à Zanzibar les esclaves sont mis en liberté ; quant à l'équipage il est livré au sultan, qui le punit de la prison, le bâteau est vendu ou brûlé. Le gouvernement paie en outre une certaine somme par tête délivrée. Il y a donc un double intérêt pour les Anglais à faire cette chasse ; le gain et la suppression de l'esclavage. Malheureusement la traite a repris depuis quelque temps une nouvelle force. Le 13 novembre les Anglais capturèrent 167 esclaves achetés par 44 Arabes pris aussi ce jour-là.

Or, le capitaine Brownrigg, commandant du London et chef de la division navale de l'Afrique, faisait, il y a quelques jours, sa tournée annuelle à l'île de Pemba, siège habituel de la traite. Il revenait à Zanzibar, lorsqu'il aperçut un bâteau battant pavillon français. Selon sa consigne, il gouverna vers lui. Le capitaine était avec dix hommes d'équipage dans une chaloupe à vapeur.

A cette vue, un Arabe lui montra des papiers de loin, ce qui n'arrêta

pas le capitaine ; mais on aborda le bâteau avec tant de confiance qu'on ne prépara pas les armes, qui restèrent au fond de la chaloupe.

Lorsqu'on eut accosté, le capitaine se mit à parlementer. Alors profitant sans doute de ce que les Anglais n'étaient pas sur la défensive, les Arabes de l'équipage du bâteau rempli d'esclaves firent une terrible fusillade, tombèrent sur le capitaine et ses hommes les massacrerent, puis voulurent démonter la machine ; mais n'ayant pas réussi dans leur entreprise, ils prirent la fuite.

"Ce combat eut lieu le 3 décembre."

Le capitaine Brownrigg fut un des premiers atteints ; en se défendant, il tua un homme avec sa longue-vue, puis tomba évanoui perdant son sang par vingt-et-une blessures ; on le crut mort et on le laissa ; mais il eut encore la force de se saisir d'un revolver et de tuer deux Arabes. Il reçut alors une balle qui l'acheva.

Voici les résultats de ce massacre : le capitaine Brownrigg et trois matelots tués ; trois hommes grièvement blessés, et un légèrement. Les autres n'obtinrent leur salut qu'en sautant par-dessus bord, et en gagnant à la nage leur station de Pemba.

Dès le lendemain, cette sinistre nouvelle arriva à Zanzibar et répandait la consternation. Les pavillons furent mis en berne pendant quatre jours.

Le Sultan fit partir son vapeur, le Start, sur lequel s'embarquèrent cent cinquante soldats noirs, commandés par le capitaine Mathews, le chancelier français, et l'agent consulaire anglais.

En même temps, les consuls de France et d'Angleterre demandèrent assistance à leurs navires de guerre, le Forfait, attendu d'Aden, et le Philomel, en station à Mozambique.

Il résulterait de l'enquête, que le drapeau français n'a été arboré que lorsque le capitaine s'est vu accoster ; le négrier tâchait de se mettre à couvert sous le protectorat, espérant que les Anglais ne monteraient pas à son bord. La France n'a donc rien à voir dans ce sinistre événement.

Said Bargouh est décidé à montrer la plus grande énergie contre ces Arabes qui s'obstinent à faire la traite. Le capitaine et les Arabes de Pemba ont essayé, paraît-il, de lutter contre les troupes du Sultan. Il y a eu quelques morts et quelques blessés, parmi lesquels le capitaine du bâteau, qui est mort de ses blessures. Trois Arabes qui se trouvaient sur le bâteau au moment du massacre ont été pris, conduits à Zanzibar et remis entre les mains du Sultan, qui les a fait mettre en prison, exposés au soleil tête nue.

Ce bâteau a été capturé vide et amené à Zanzibar. On raconte qu'il contenait une centaine d'esclaves achetés par huit Arabes.

Les funérailles du capitaine Brownrigg ont été magnifiques. Tous les Européens suivaient le convoi. Le Sultan s'était fait représenter par son oncle, avait envoyé sa musique, et une double rangée de ses soldats fai-

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
23 Février 1882.—No 19

L'IDEE

DE

JEAN TÊTEROL

(Suite)

"Soyez donc raisonnable, monsieur Téterol. Il faut savoir digérer ses chagrins ; comme dit le proverbe, morceau avalé n'a plus de goût. La vie est un jeu, il faut être beau joueur. Quand on est mat, on ne casse pas l'échiquier sur la tête du gagnant. Eh ! mon cher monsieur, tout est chance dans ce monde. Vous avez gagné la première partie et perdu la seconde ; peut-être gagnerez-vous la belle, et alors vous nous donnerez le plaisir de vous moquer de nous. Je vous promets que ce jour-là je ne me fâcherai pas."

Elle ajouta :
"Voyons, saluez-moi poliment, je vous répondrai par le plus gracieux de tous les sourires qu'on apprend au couvent."

Que se passa-t-il dans l'âme de M. Téterol ? Sans trop savoir ce qu'il faisait, il ôta son chapeau, Mlle de Saligneux sourit, et, rendant la bride à son cheval, elle rejoignit son père qui, pris d'inquiétude revenait à sa

rencontre. Elle disparut bientôt ; mais on ne la voyait plus, que M. Téterol, immobile sur le chemin, la bouche ouverte, croyait la voir encore. Il était dans la même disposition, dans le même trouble d'esprit qu'un tigre royal qui a trouvé son maître, son dompteur, et qui se demande par quel miracle il l'a laissé sortir vivant de ses griffes. Cette jeune fille, qui n'avait pas eu peur de lui et dont le regard était si limpide, lui avait jeté un charme. Était-elle laide ou jolie ? Il avait du doute à ce sujet, n'étant pas expert en de telles questions.

Ce qu'il savait, c'est que son visage ne ressemblait à aucun autre, que sa voix était pure, légère, frémissante comme le chant d'une fauvette, et que jamais fille ou femme, aucune personne de son sexe ne lui avait causé une impression approchant de celle qu'il éprouvait en ce moment. Elle était si vive, cette impression, qu'elle eut un effet vraiment bizarre ; les historiens véridiques doivent tout dire, même ce qu'ils ne peuvent expliquer.

En pensant au chapeau à plumes de Mlle de Saligneux et à ses dernières paroles, il sentit son cœur se gonfler, et il se mit à pleurer. Pourquoi pleurait-il ?

Qui pourrait le dire ? Lui-même n'en a jamais rien su.

Peut-être les émotions pénibles de cette journée avaient-elles ébranlé ses

nerfs, amoli et relâché sa fibre ; les arcs trop tendus ont de subites détonances.

Le fait est que l'occasion de son attendrissement fut Mlle Claire de Saligneux, la manière dont elle l'avait regardé, le timbre particulier qu'avait sa voix, cette voix argentée de la jeunesse que Jean-Jacques n'a jamais pu entendre sans émotion. Qu'elle n'eût été la surprise de Mlle de Saligneux si elle avait vu pleurer Jean Téterol ?

Quelques heures plus tard, comme il achevait de vider un cruchon de bière, un domestique du château se présenta devant lui. Pâle d'émotion, s'attendant à essayer quelque rebuffade, quelque avanée, ou même à être reconduit à grands coups de trique, le pauvre diable mandait le lâcheux caprice qu'on avait eu de lui confier un message qui mettait ses chaussures ou ses jours en danger. Il apportait à M. Téterol un billet et une bouillotte. Le billet était ainsi conçu :

"Mlle de Saligneux envoie à l'ogre de la Maison-Blanche l'un des affreux scélérats qui ont dévasté ses choux, pour qu'il en fasse justice en le mangeant. Il est juste à point."

La bouillotte contenait un lapin d'une grosseur exceptionnelle.

Il était écrit que de ce jour rien ne se passerait dans les régies. Au lieu de chasser brutalement l'émissaire, M. Téterol lui fit donner de quoi se

rafraîchir ; au lieu de déchirer le billet et d'en jeter les morceaux au nez du porteur, il le relut jusqu'à trois fois et le serra précieusement dans un tiroir.

Quant au lapin, il le garda aussi. A la vérité, par un reste de défiance, il l'examina avec grand soin pour s'assurer que ses entrailles ne recelaient ni arsenic, ni sel d'oseille, ni aucun ingrédient suspect. L'enquête ayant été favorable, il ordonna dès le lendemain qu'on mit le scélérat à la broche, et en le mangeant il pensa beaucoup à Mlle de Saligneux. A dater de ce jour, elle devait jouer un grand rôle dans ses plans d'avenir, faire partie intégrante de son idée. Que voulait-il en faire ? Il ne le savait pas bien encore, mais il était sûr la voie.

A plusieurs reprises, il prononça tout haut son nom en causant avec lui-même, et ses yeux jetèrent une étincelle, une légère rougeur lui monta aux joues.

Apparemment il roulait dans sa tête une combinaison étrange, invraisemblable, avec laquelle il essayait d'apprivoiser son bon sens, qui lui faisait des objections.

VII

Ce fut dans les premiers jours du mois d'avril 1875 que M. Téterol prit enfin possession de la Maison-Blanche. Il n'avait pas à craindre d'essuyer les platées, leur avoir laissé le temps de sécher. Il pendit avec grand

apparat la crémaillère, en donnant un repas auquel furent conviées toutes les notabilités de l'endroit. L'abbé Mirand se fit un peu tirer l'oreille pour s'y rendre ; il n'aimait pas à se compromettre ; toutefois, M. Téterol l'ayant assuré qu'il trouverait sous sa serviette un billet de mille francs pour ses pauvres, il fit taire ses scrupules.

M. Téterol était un homme à ménager, et il comptait sur l'indulgence de M. de Saligneux. Le repas fut un vrai festin, et l'assistance lui fit honneur, mangea beaucoup et but d'autant ; mais elle fut réservée dans ses propos, les langues eurent peine à se dégoûder.

"Le bouchon part, l'esprit pétillait," dit le poète. Cinquante bouchons sautèrent au plafond, et le vin d'A pétilla dans les verres ; cependant l'esprit ne pétillait point. On mettait une sourdine à sa voix, comme si les murs avaient eu des oreilles, et qu'on eût craint des indiscretions ; au dessert, on fut gai, mais sans bruit et sans enthousiasme. L'issue des deux procès y était pour quelque chose ; on ne croyait plus à l'omnipotence de M. Téterol, ses actions avaient un peu baissé, celles du baron avaient haussé.

M. Téterol s'aperçut de ce qui se passait dans le cœur de ses convives, il n'en marqua rien et n'eut garde de s'en affecter. Il avait repris toute sa confiance en lui-même.

"Quels imbéciles ! pensait-il. Un peu de patience, je les ferai changer de gamme."

Au nombre des invités était M. Crépin, établi depuis deux ans à Bourg, où son petit commerce prospérait. M. Téterol était, mieux que personne, en position de savoir ce que valait M. Crépin, et le cas qu'il fallait en faire. On doit de l'argent aux gens qu'on achète, il n'en leur doit ni estime ni égards. On ne leur a guère pour cet homme un tant soit peu véreux ; mais il avait conservé ses relations avec lui. Il le tenait pour un drôle intelligent, qui pouvait dans l'occasion lui rendre de nouveaux services, moyennant finance, et il faut croire qu'il en avait à lui demander, car, après le repas, il le retint à coucher, lui promettant de le renvoyer le lendemain à ses affaires par le premier train.

L'ex-intendant de M. de Saligneux s'était toujours réservé le droit d'être familier avec les gens qui l'avaient à leur solde et qu'il tâchait d'exploiter ; leur mangeait dans la main, leur disait des vérités désagréables ; c'était sa manière de sauver son indépendance et sa dignité. Il y a des fruits qui restent acides en pourrissant ; tel était l'honorable M. Crépin.

(A suivre)

sait la haie sur le passage de l'enterrement. Le capitaine laisse une veuve et sept enfants.

Pomba reste toujours bloqué par toutes les petites chaloupes à vapeur du London, par le navire de guerre anglais le Philomel, et par la canonnière française l'Adonis, arrivée le 14 décembre. Le Sultan y a encore envoyé 250 hommes.

NOTRE JOURNAL

Nous paierons une bonne commission à toutes personnes, agents, abonnés ou lecteurs, qui nous enverront de nouveaux abonnés. C'est le moment favorable, car nous publions un feuilleton, dont la lecture seule vaut plus que le prix de l'abonnement. Ecrivez de suite pour avoir des affiches et des circulaires.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Par année.....	\$ 6.00
Payable d'avance.....	5.00
Six mois.....	3.00
Payable d'avance.....	2.50

Pendant le temps de la Session

Nous expédierons le COURRIER DU CANADA à commencer d'aujourd'hui et pendant toute la durée de la session fédérale à toute personne qui nous enverra la somme d'un dollar. Notre journal contiendra, tous les jours, une correspondance spéciale d'Ottawa, le résumé des débats, et les nouvelles télégraphiques du monde entier.

Comme il est probable que la session provinciale aura lieu dans le même temps, ceux qui recevront notre journal auront ainsi les nouvelles parlementaires des deux chambres.

La lecture du Feuilleton vaut à elle seule le prix de l'abonnement.

Notre journal hebdomadaire, le JOURNAL DES CAMPAGNES, contient aussi toutes les nouvelles parlementaires de la semaine.

Prix \$1.00 par année seulement. Feuilleton très émuant.

SOMMAIRE

Revue générale.
Noble exemple.
Une révolution à faire.
Gloire à Dieu.
La traite des nègres.
Feuilleton : L'idée de M. Jean Tétrol.
Le chemin de fer du Nord.
Lettres de la capitale.
Cercle catholique.
Service anniversaire.
Recensement de 1881.
Europe.
Amérique.
Canada.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Pain de coton, etc., etc.—J. B. Renard & Co.
Lampes.
A louer.—Gingras & Langlois.
Duquet & Cie, horlogers et bijoutiers

CANADA

QUEBEC, 23 FEVRIER 1882

Le chemin de fer du Nord

Il est toujours question de la vente de la section ouest du chemin de fer du Nord. Les journaux Montréalais sont presque dans la jubilation, tandis que la presse de Québec semble rester indifférente sur cette question vitale pour nous.

Comme nous ne connaissons pas encore tous les détails de cet important projet nous nous abstenons encore de nous prononcer sur son mérite. Mais on nous saura gré de mettre le public en éveil au sujet de cette affaire qui, une fois bâclée, pourrait compromettre pour toujours peut-être l'avenir des districts des Trois-Rivières et de Québec. Montréal a peut-être raison de se réjouir puis-que tout le commerce du Pacifique viendrait lui échoir, tandis que Québec se verrait privé, en grande partie du moins de cette excellente aubaine.

Espérons que le gouvernement ne mettra pas de côté les droits de la ville de Québec et des districts que sillonne la partie est du chemin de fer provincial, et que dans cette transaction, si elle doit avoir lieu, il se placera au point de vue de la Province de Québec toute entière. Il y a là trop d'intérêt en jeu pour que nous ne prenions pas un peu l'alarme; la députation du reste devra être consultée et c'est elle qui décidera en dernier ressort.

Lettres de la Capitale

Ottawa, 21 février 1882.

Pas encore de mesures importantes devant la chambre; tout le monde attend l'adresse en réponse au discours du trône, et aucune affaire sérieuse venant de la part du gouvernement ne sera traitée jusqu'à là.

Sir Hector a fait hier une réponse pertinente à l'honorable M. Mackenzie. Sir Hector venait de répondre en français, à M. Landry au sujet de la Cour Suprême. Il disait que le projet de loi que le gouvernement soumettrait à la chambre donnerait satisfaction à tous. M. Mackenzie crut alors faire un coup d'Etat en demandant à Sir Hector de répéter sa réponse en anglais. Sir Hector lui répondit qu'il n'y faisait aucune objection, mais qu'il se permettrait de faire remarquer à la chambre que M. Mackenzie était bien plus exigeant pour les autres qu'il ne l'était envers lui-même; car bien que M. Mackenzie comprenne le français et soit capable de le parler, il ne lui est jamais arrivé, lorsqu'il était ministre des Travaux Publics, de prononcer une seule parole en français.

Je remarque avec plaisir que nos députés de la Province de Québec se servent de la langue française dans leurs discours et que Sir Hector leur répond toujours en français. C'est bien; maintenons nos droits.

Si j'avais quelque autorité dans la région de la chambre, je ferais en sorte que les députés eussent toujours sous les yeux la phrase suivante: "La langue française est aujourd'hui universellement parlée dans les cours d'Europe; les nobles, les hauts dignitaires de chaque état se font un honneur de la connaître parfaitement. C'est la langue officielle dans les rapports entre les différents gouvernements; et le français est la langue en usage dans les congrès internationaux."

Nos jeunes compatriotes de la Capitale pourraient aussi faire leur profit de cette phrase, car ils ont pris l'habitude de ne plus parler que l'anglais dans les soirées et dans leurs familles. On me raconte un incident arrivé ces jours derniers dans une réunion composée en grande partie de Canadiens-français. Un jeune canadien conversait en anglais avec une dame de Toronto, et celle-ci croyant qu'il était anglais, lui exprima son dégoût de se trouver en compagnie d'un aussi grand nombre de Canadiens-français. Notre canadien anglicisé n'eut pas le courage de répondre à cette dame, et reçut sans protester l'affront fait à la nationalité canadienne française.

On annonce comme fait certain la vente de la partie du chemin de fer du Nord de Montréal à Ottawa. Le prix est de \$4,000,000, sur lequel le syndicat doit retirer \$400,000 pour terminer les usines à Montréal.

Montréal va être alors le terminus du chemin du Pacifique en été, et St-Jean, (Nouveau-Brunswick) en hiver. Halifax a peu de chances d'être le port d'hiver, car en choisissant St-Jean, le syndicat raccourcit sa route vers l'Océan de plus de 400 milles. La presse a déjà parlé l'année dernière de ce projet, qui consiste à traverser de Montréal à Mariaville, de là à Sherbrooke, de Sherbrooke à Agnès, près le lac Mégantic; à traverser ensuite l'état du Maine, et se rendre à St-Jean N-B. L'avantage de cette route c'est d'abord qu'elle est beaucoup plus courte que celle de l'Intercolonial, et ensuite que déjà sur un grand parcours il y a des chemins de fer en exploitation. Il n'y aurait que quelques petits bouts à construire pour faire les raccordements.

C'est une question de la plus haute importance, et que les législatures fédérale et provinciale devront étudier longuement.

Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que rien ne soit fait au détriment du chemin de fer Intercolonial, et le gouvernement provincial doit faire en sorte que le chemin de fer du Nord entre Montréal et Québec, ne soit pas réduit au seul commerce local entre les deux villes.

Voici un tableau de la route que suivrait le Pacifique et la quantité de milles de chemins de fer construits et non construits:

milles	
De Montréal à Marieville (construit).....	19
De Marieville à Sherbrooke (non-construit).....	60

De Sherbrooke à Agnès (construit).....	69
D'Agnès à la frontière (non-construit).....	6
De la frontière au point du raccordement à Bangor, Maine, (non-construit).....	70
De Bangor à St-Jean (N-B.) par le European et North American.....	146

Demain, mercredi, M. Amyot doit donner au gouvernement un rapport concernant les améliorations à faire au quai de St-Michel, comté de Bellechasse.

Depuis que ce qui précède est écrit on m'assure que le gouvernement provincial a posé des conditions pour garantir une bonne part de trafic à la section est du chemin de fer du Nord c'est-à-dire de Montréal à Québec. D'ailleurs la vente est sujette à ratification par la Chambre de Québec, et j'ai confiance dans la sagesse de nos législateurs.

PAUL-EMILE

Ottawa, 22 février 1882.

La séance d'hier a été assez animée. Une proposition de M. Paterson, député de Brant, a été la cause d'une discussion qui n'est pas encore terminée. La proposition de M. Paterson se lit comme suit:

"M. Paterson propose, qu'un ordre de la Chambre soit émis pour un état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre les réclamations qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui ont été prises en considération et qui ne sont pas encore décidées, avec les motifs de tel désaveu. Aussi, copie de tous règlements passés, par le département concernant telles réclamations."

M. Paterson a voulu alors prouver dans un long discours et à l'aide de nombreux chiffres que l'industrie manufacturière du pays n'avait pas profité de ces drawbacks et que le commerce d'exportation du pays avait diminué depuis 1878.

MM. Plumb, Orton, et le ministre des Douanes, M. McKenzie Bowell, n'eurent pas de peine à faire voir à la Chambre que si le commerce d'exportation avait diminué, la production des articles manufacturés au Canada avait augmenté considérablement et que le commerce entre les différentes provinces de la Puissance avait augmenté dans une proportion étonnante. La demande d'effets manufacturés en Canada est tellement grande dans notre pays que les fabricants ne peuvent en fabriquer suffisamment pour l'exportation étrangère.

M. Charlton a proposé l'ajournement du débat.

Son Honneur le lieutenant gouverneur de Manitoba, M. Cauchon est dans la Capitale. Il a reçu aujourd'hui la nouvelle que son agent au Manitoba avait vendu sa terre en face de la Pointe Douglass, pour la somme de \$283,000.

Une lettre de Mgr Duhamel, datée de Rome le 12 février, apprend que Notre Saint-Père lui a accordé une audience privée et qu'il a eu plusieurs entrevues avec différents cardinaux.

Les estimations budgétaires ont été soumises à la chambre hier et Sir Leonard Tilley a annoncé le discours du budget pour demain.

Le bill pour la réforme du Service Civil a été mis hier devant la Chambre, mais il n'est pas encore distribué.

PAUL-EMILE.

Cercle Catholique

CAUSERIE DE M. LE GRAND-VICAIRE HAMEL

Hier soir M. Hamel donnait au cercle catholique la plus intéressante et, disons le mot, la plus émouvante causerie sur l'œuvre du Patronage. C'est son œuvre de prédilection; il y a mis toute son ardeur apostolique, tout son dévouement, toute son activité, tout son cœur. Aussi comme il sait en parler, comme il sait en exposer l'importance, l'utilité, la grandeur, tout en s'effaçant modestement et en oubliant entièrement sa personnalité! M. Hamel nous a d'abord fait saisir la différence qui existe entre l'œuvre

du Patronage en France et celle dont il est ici le directeur. Là-bas on a pour but de préserver les jeunes apprentis, ouvriers et commis du contact de l'irréligion et du danger de perdre la foi. C'est l'état, le métier qui est l'objectif. Il s'agit d'empêcher ces jeunes gens, employés souvent par des patrons libres-penseurs, de faire naufrage et de devenir incrédules. Ici c'est la pauvreté qu'on veut surtout soulager, et ce sont les jeunes enfants qui n'ont pas encore commencé à apprendre un métier, qu'on s'efforce d'arracher au vagabondage, à l'oisiveté, à l'ignorance et aussi à la misère.

Dans notre pays la foi des apprentis court moins de péril qu'en Europe. Mais ce qui est dangereux, c'est l'absence d'instruction et le contrôle pour les enfants de six à treize et quatorze ans. On les prend donc en soin, on leur donne des patrons qui les visitent chez eux, qui veillent à leurs besoins les plus urgents, et qui sont leurs intermédiaires auprès des directeurs de l'Œuvre. On leur donne une instruction suffisante. On leur apprend à prier, à calculer, à écrire le français, et un peu l'anglais, à tenir les livres, en un mot, on les met en état de gagner leur vie honnêtement, et surtout on en fait des chrétiens. Il y a là quelque chose d'émouvant social. En effet, ces enfants, appartenant à des parents qui sont obligés de travailler tout le jour pour gagner le pain de la famille, sont souvent abandonnés à eux-mêmes. Ils pourraient errer dans les rues, rencontrer des compagnons déjà pervertis, recevoir d'eux les germes et les exemples de tous les vices, s'habituer à la paresse, et se préparer ainsi à jouer le rôle que jouent en France ces nouvelles couches qui ne reconnaissent ni Dieu ni loi. S'emparer de ces jeunes vies pour les détourner du mal et les diriger vers le bien, c'est donc rendre un immense service à la société.

M. Hamel donne ensuite des détails très intéressants sur le fonctionnement de l'œuvre, les devoirs pénibles des patrons, et les réunions du dimanche où l'on fait pour ainsi dire une revue de la semaine. Il parle des œuvres annexes, en particulier de l'œuvre du réfectoire commencée par une personne pieuse de cette ville. Cette femme donne un repas par jour à ces pauvres petits qui, bien souvent, n'ont pas chez eux de quoi manger. Il nous raconte ce trait navrant d'un des enfants du patronage qui s'évanouit soudain au milieu de la classe, et qui, interrogé par le professeur, finit par avouer qu'il n'a pas mangé depuis la veille, (et l'on est au soir). Il nous dit enfin un mot de l'œuvre de l'Ouvroir, qui consiste en des réunions hebdomadaires de plusieurs dames charitables, où l'on confectionne les vêtements nécessaires aux enfants du Patronage.

Le conférencier termine en exprimant le vœu que l'œuvre prospérera toujours et recevra son couronnement en faisant un pas de plus et en étendant son action aux jeunes apprentis, comme en France.

Notre sèche analyse est loin de rendre justice à cette trop courte causerie. M. l'abbé Hamel a su à la fois édifier, instruire et émouvoir son auditoire. Faire son éloge comme causeur et comme conférencier serait chose superflue. Tout le monde à Québec connaît cette parole claire, énergique, concise, et souvent pleine d'émotion contenue. Nous savions déjà que M. Hamel n'est jamais mieux inspiré que quand il nous parle de ses pauvres. Nous l'avons constaté une fois de plus.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu Mgr Cazeau a eu lieu ce matin à la basilique avec une grande solennité. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque remplissait les fonctions de célébrant, assisté de M. le Grand-Vicaire Lévêque, et de MM. les abbés Marois et Lemieux comme diacre et sous-diacre.

Au chœur il y avait un grand nombre de membres du clergé de la ville entre autres M. le Grand-Vicaire Hamel, M. le curé de Québec, le Rév. P. Grenier, O. M. I., MM. les abbés F. X. Delage et Jos. Lagneux, M. le curé de St-Roch, M. l'abbé Montminy, curé de St-Agapit, M. le curé de Charlesbourg, les chapelains des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital

tal Général et des Sœurs de la Charité, etc.

L'absoute a été faite par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec.

RECENSEMENT DE 1881

Dorchester—Population 18,710.	Population
Saint Bernard.....	1,731
Sainte Hénédine.....	1,169
Sainte Marguerite.....	1,518
Saint Edouard.....	1,836
Cranbourne.....	859
Watford, Meigerville.....	312
Saint Anselme.....	2,306
Sainte Claire.....	2,132
Sainte Malachie.....	1,278
Saint Léon de Standon.....	1,329
Buckland, Ouest.....	541
Saint Germain du Lac Etche-min.....	1,089
Sainte Justine de Langevin.....	571
Saint Isidore.....	2,139

Beauce—Population 32,020	Population
Sainte Marie.....	2,782
Saint Elzéar.....	1,500
Saint Joseph.....	2,838
Saints Anges.....	981
Saint Séverin.....	924
Saint Frédéric.....	1,801
Sacré Cœur de Jésus.....	1,241
Saint Pierre.....	858
Saint François.....	4,181
Saint Georges.....	2,746
Saint Côme de Linière.....	924
Saint Martin.....	458
Saint Victor.....	2,154
Saint Ephrem.....	2,256
Saint Evariste.....	1,047
Shenley.....	1,557
Dorset.....	264
Lambton.....	1,624
Saint Sébastien.....	1,488
Woburn, Ditchfield.....	339
Spaulding, Clinton.....	57

Lotbinière—Population 20,857	Population
Saint Jean Deschaillons.....	2,771
Sainte Emelie, Leclerville, village.....	1,269
Lotbinière.....	2,010
Saint Edouard.....	1,388
Sainte Croix.....	2,377
Saint Flavien.....	1,603
Saint Antoine.....	1,786
Saint Apollinaire.....	1,605
Saint Agapit.....	854
Saint Gilles.....	648
Saint Patrice.....	1,033
Saint Narcisse.....	639
Saint Sylvestre.....	1,893
Sainte Agathe.....	983

Mégantic—Population 19,056	Population
Halifax Nord, township.....	1,895
Halifax Sud.....	2,546
Somerset Nord.....	1,674
Somerset Sud, township.....	1,449
Inverness Est, township.....	2,026
Inverness Ouest, township.....	631
Nelson, township.....	428
Sainte Anastasie, paroisse.....	1,393
Ireland et Colrairie, villes.....	2,021
Leeds, ville.....	1,748
Thetford, ville.....	798
Saint Pierre de Broughton.....	1,671
Plessisville.....	776

Nicolet—Population 26,661	Population
Saint Pierre les Becquets, paroisse.....	2,578
Sainte Sophie de Lévrard, paroisse.....	887
Béancourt, paroisse.....	2,325
Sainte Angèle, paroisse.....	1,131
Saint Grégoire, paroisse.....	2,164
Larocheville, village.....	371
Nicolet, ville.....	3,764
Sainte Monique, paroisse.....	2,274
Sainte Perpétue, paroisse.....	465
Saint Léonard, paroisse.....	1,349
Saint Wenceslas, paroisse.....	1,297
Sainte Eulalie, paroisse.....	825
Saint Célestin, paroisse.....	1,656
Gentilly et Sainte Marie de Blandford.....	2,711
Sainte Gertrude, paroisse.....	2,030
Sainte Brigitte.....	784

Argenteuil—Population 16,062	Population
Saint Jérusalem.....	2,013
Saint André.....	2,387
Chatham, township.....	3,985
Grenville, village.....	503
Grenville, township.....	1,844
Harrington et Union, township.....	718
Arundel, township.....	606
De Salaberry et Grandison.....	654
Wolfe, township.....	461
Wenworth et Montcalm.....	610
Gore, township.....	686
Morin, township.....	558
Mille Îles.....	567
Howard, township.....	455

EUROPE

FRANCE. Paris, 22 février 1882.—On annonce la mort de M. Rouzard qui avait perdu la raison au moment de la crise financière.

ANGLETERRE. Londres, 22 fév.—Une motion de sir Northcote demandant l'expulsion de M. Bradlaugh de la Chambre des Communes, a été votée par 291 voix contre, 83. M. Bradlaugh ayant quitté la Chambre, une nouvelle motion a été votée pour qu'il soit procédé à une nouvelle élection à Northampton. M. Labouchère annonce que M. Bradlaugh se portera candidat. Le concurrent sera M. Corbett.

A la réunion tenue chez le lord Maire en faveur des Israélites russes, le Manitoba a été indiqué comme lieu d'émigration.

M. Michael Davitt a été élu aujourd'hui député de Meath, en remplacement de M. Sullivan.

76 évictions ont été accomplies en

Irlande la semaine dernière. La ligne des dames a distribué 1590 livres sterling.

Une réunion des chefs de fabriques de coton a eu lieu hier à Manchester; en raison de la baisse des prix et de l'encombrement du stock, on propose à tous les manufacturiers de réduire la production, en travaillant deux semaines seulement pendant le mois de mars.

RUSSIE. St-Petersbourg, 22 février.—Le général Skobelev est rappelé immédiatement à Saint-Petersbourg.

Le comte Souvaloff, ancien ambassadeur à Londres, vient de mourir subitement, par suite d'une attaque de paralysie.

AMÉRIQUE

INONDATIONS

Cincinnati, 21 fév.—Une inondation causée par la crue des eaux a considérablement endommagé la voie des chemins de fer.

La rivière Ohio est plus haute que lors de la grande inondation en 1847. A midi elle avait 58 pieds 6 pouces et haussait de 1 pouce par heure.

—On croit que 20,000 hommes sont sans travail par l'eau qui a envahi les manufactures.

—Plus de trois cents familles ont été obligées de déménager dans les étages supérieurs.

Plus tard.—Les terrassements des chemins de fer sont endommagés et des poteaux de télégraphes ont été arrachés. Les affaires sont suspendues. Dix-huit barges chargées de charbon ont été emportées à la dérive.

Memphis, 21 déc.—A plusieurs endroits sur la rivière entre Vicksburg et cette ville les eaux sont d'un pied plus hautes qu'on ne les avait encore vues.

—Toutes les plantations entre Memphis et Friar's Point sont submergées. L'eau s'étend sur une étendue de 15 milles. Beaucoup d'animaux sont noyés.

CANADA

Ottawa, 22 février.—Aujourd'hui mercredi des Cendres, la Chambre ne siégera pas. Les séances du sénat ont été ajournées au 28 de février.

Il n'est pas probable que la Chambre siège avant que les débats sur le budget soient commencés.

—M. Sproule va demander un état dominant des détails au sujet des naufrages qui ont eu lieu dans les eaux canadiennes depuis douze ans. C'est une question importante qui soulèvera probablement des débats animés.

—M. Gault va demander, sous peu, au gouvernement s'il a l'intention de prendre les lignes télégraphiques sous son contrôle pour relier ce service à celui des postes, comme en Angleterre, où ce système a donné de bons résultats.

—Une dépêche reçue de Rome à l'Évêché de cette ville annonce que Mgr Duhamel est en parfaite santé, et qu'il a eu une longue entrevue avec le St Père.

—Plusieurs bills demandant l'incorporation de différentes compagnies de chemins de fer ont été déposés devant la Chambre hier.

—Nous avons eu une forte tempête de neige aujourd'hui, et dans les campagnes qui avoisinent cette ville, les chemins, en plusieurs endroits, sont obstrués par la neige.

—M. Archibald, consul anglais à New-York, a donné avis au ministère de la marine qu'il avait l'intention d'instituer une enquête au sujet du naufrage du steamer Bahama, de Québec.

—Le comité des chemins de fer, des banques et des bills privés vont se mettre à l'œuvre immédiatement parce que plusieurs bills qui ont subi leur seconde lecture, hier, ont été renvoyés à ces comités.

—Les libéraux se sont réunis ce matin, mais ils se sont séparés sans avoir discuté aucune question importante vu l'absence de l'honorable M. Blake, qui est parti pour Toronto, où sa sœur, madame Kerr, est dangereusement malade.

Trois-Rivières, 22 février.—Il a été lu dimanche au prône, une lettre de l'administrateur du diocèse faisant un appel à la charité des fideles en faveur des paroissiens de la Pointe-du-Lac dont l'église, comme on le sait, était devenue la proie des flammes dans la nuit du 11 au 12 courant. Nous publierons cette lettre vendredi prochain.

Saint-Hyacinthe, 22 février.

—Le révérend Père Gendreau, O. M. I., qui a exercé pendant sept ans les fonctions de procureur au collège de Saint-Hyacinthe est actuellement attaché au collège d'Ottawa.

—Samedi dernier, nous avions du sucre nouveau sur notre marché. MM. Zéphirin Blanchard de Saint-Hyacinthe et Damase Brodeur, de Saint-Dominique nous ont regalé de magnifiques morceaux de sucre. Mais il avait un défaut, il était trop cher.

LA LOTTERIE PROVINCIALE.—Le Rév. M. Labelle, le promoteur de la loterie provinciale, a dit, que le gouvernement provincial n'aurait rien à faire avec ce projet excepté pour prévenir les abus.

Agriculture

LES TRANSPLANTATIONS NOCTURNES

Un horticulteur, voulant connaître si la transplantation des arbres et des plantes faite la nuit donnerait les mêmes résultats que celle effectuée le jour, a fait une série d'expériences dont voici quelques-unes.

Il a d'abord expérimenté sur 10 cerisiers en fleurs qu'il a plantés successivement en commençant à 4 heures de l'après-midi.

Ceux qui avaient été transplantés pendant la lumière du jour perdirent leurs fleurs, eurent une reprise très difficile et ne produisirent que peu ou pas de fruits.

Ceux au contraire qui furent transplantés la nuit après le coucher du soleil conservèrent leurs fleurs et ne souffrirent que très peu de leur changement de place.

Il répéta la même expérience avec 10 cerisiers nains, mais alors que les fruits étaient au tiers de leur développement. Ceux qui furent transplantés pendant la nuit les conservèrent et ne parurent pas souffrir.

Dans chacune de ces transplantations on conservait, bien entendu, une motte de terre autour des racines.

Ces faits peuvent avoir des résultats importants en horticulture. Il semble rationnel, en effet, que des arbres transplantés la nuit après le coucher du soleil, souffrent moins que ceux que l'on aurait transplantés au milieu de la chaleur du jour, et même, bien qu'un peu moins, l'après-midi. L'évaporation des feuilles va en diminuant à mesure que le jour baisse; la nuit elle est beaucoup moindre, et l'arbre, dont les feuilles se seraient flétries de suite s'il avait été transplanté à la lumière du jour, au soleil, aura toute une nuit pour rétablir la circulation de sa sève, l'absorption de l'eau dans le sol, s'il est planté le soir. Ces quelques heures peuvent suffire pour sauver la transplantation.

L'essai des plantations opérées la nuit est facile, et mérite d'attirer l'attention des horticulteurs.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le jeudi 23 février 1882. Ce jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le vendredi 17 février à 10 heures 5 minutes du soir.

Le jour dure 10 heures 47 minutes, et la nuit 13 heures 13 minutes; le Soleil se lève à 6 heures 50 minutes, passe au méridien à midi et 14 minutes, et se couche à 5 heures 37 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 33 degrés et 5 dixièmes. La Lune s'est levée aujourd'hui à 9 heures 28 minutes du matin, et se couche demain à 00 heures 57 minutes du soir.

CONSEIL DE VILLE. — Il s'est glissé une erreur dans notre compte-rendu des délibérations du conseil de ville d'hier.

La motion proposée par M. le conseiller Langevin pour autoriser le Trésorier à annoncer dans les journaux la vente des débetures émises par la Corporation pour le paiement de la souscription au chemin de fer du lac St-Jean, n'a pas été adoptée immédiatement comme nous l'avons dit, les deux tiers des voix n'étant pas dans ce sens, mais elle a été seulement considérée comme avis de motion.

La proposition de M. le conseiller Roy, venant ensuite, et qui a été adoptée, portait que les bons doivent rester entre les mains de Son Honneur le Maire jusqu'à ce qu'on en vienne à une décision au sujet de cette motion.

ÉLECTIONS MUNICIPALES. — M. H. J. R. Chouinard se présente de nouveau comme échevin au quartier St-Louis.

On s'est entendu sur le choix des candidats dans le quartier Montcalm. M. Gingras sera échevin et MM. T. J. Maloney et Charleson seront élus conseillers. Au quartier St-Roch M. P. V. Valin, M. P., M. P. Vallée et M. Gauthier seront élus, sans opposition.

CANÇONS. — L'annonce de 20 publications de mariages à St-Sauveur était un canard; il y en a eu 11 seulement; canard aussi de dire qu'aux noces d'or, de M. et Madame Giroux, une de leurs filles célébrait aussi les siennes.

INSTITUT LITTÉRAIRE SAINT-PATRICE. — La réunion hebdomadaire de cette société, qui se tient tous les jeudis pour concerts, lectures, etc., aura lieu ce soir à la salle Victoria, à huit heures. Le programme renferme deux tableaux vivants.

Admission: seulement 10 centimes.

INSTITUT CANADIEN. — Vendredi, le 24 du courant, à huit heures du soir, M. Napoléon Legendre donnera dans les salles de l'Institut Canadien une conférence intitulée: "Les grandes inventions du siècle."

Le public est admis. Par ordre J. F. R. MONTMONT Sec.-Arch.

CONTESTATION. — On a commencé hier l'audition des témoins dans la cause de l'élection contestée de Montmagny.

RECETTE. — La recette du dernier de St-Pierre, dans l'archidiocèse de Québec, pour l'année 1881, s'élève à la somme de \$3,671.62 (trois mille six cent soixante et onze piastres et soixante et deux cents).

C'est une augmentation de \$282 sur les recettes de l'année précédente.

UN HÉRITAGE. — On rapporte qu'un journalier, du nom de Stewart, résidant à Jacques-Cartier, a reçu information dernièrement qu'il venait d'hériter de la somme d'un million de piastres qui lui revient de A. T. Stewart, Ecuyer, de New-York.

NÉCROLOGIQUE. — Madame Lemay, de St-Roch, épouse de l'infortuné François

Lemay, de la brigade du feu, mort accidentellement il y a deux ou trois mois, est décédée lundi matin.

Madame Lemay laisse six enfants dont plusieurs en bas âge.

MORT SUDITE. — Un nommé Edouard Vachon, célibataire, demeurant à l'angle des rues Fleury et du Pont, est mort subitement, dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de 42 ans. Le défunt demeurait avec sa mère et avait fait partie pendant longtemps du 9^e bataillon des Voltigeurs de Québec.

MORT ACCIDENTELLE. — Un ouvrier du nom de John Murray et dont la famille demeure en cette ville, rue Scott, s'est tué accidentellement au Canal Granville, où il était employé.

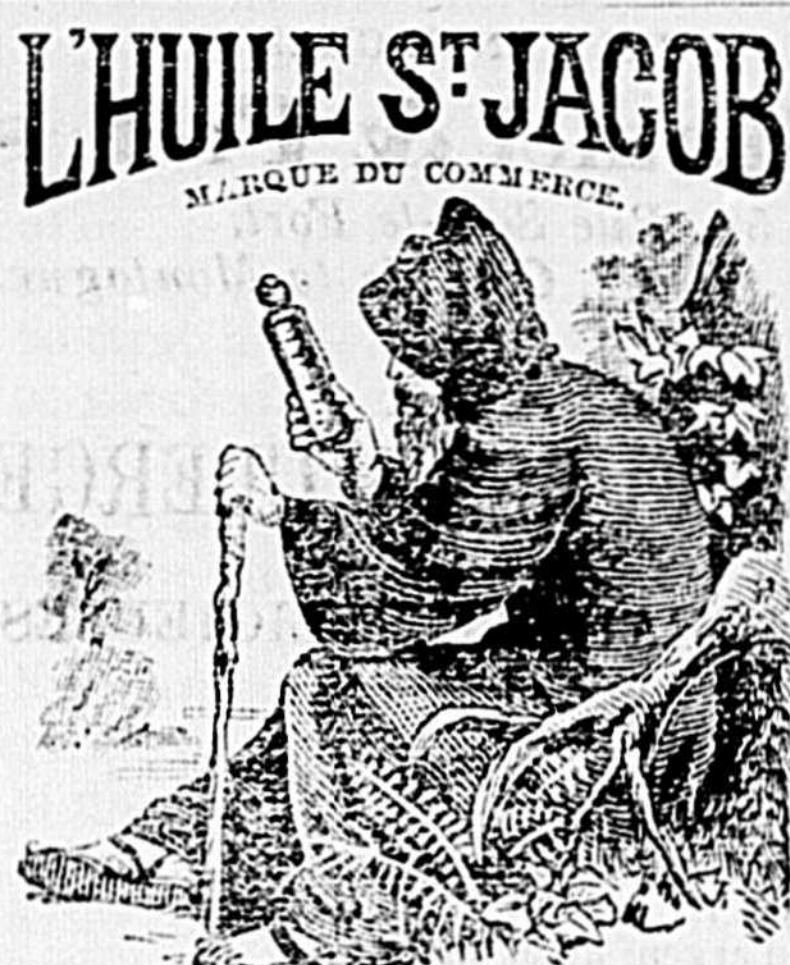
ASSAUT ET VOL. — A dix heures, avant-hier soir, un individu nommé Séverin Levesque, colporteur de Ste-Anne, est entré dans l'hôtel tenu par M. Quinn, la figure toute couverte de sang et a déclaré avoir été attaqué par des personnes qui l'avaient battu et lui avaient enlevé près de \$50.00 en argent ainsi que des marchandises.

A PROPOS DE CHEMIN DE FER. — Le caissier du chemin de fer Southern de Cincinnati, E. L. Lowrey, écuyer, a été guéri par l'huile de Saint-Jacobs, d'un cas très grave de rhumatisme contre lequel le traitement des médecins avait été impuissant. Il a été guéri en deux jours.

DÉCÈS

Le 22 du courant, Marie Jeanne-Françoise, âgée de 5 ans et 5 mois, enfant de M. P. E. Smith.

Le convoi funéraire quittera la résidence de son père, No 31, rue des Templiers, vendredi prochain, à 3 heures P. M., pour se rendre à la chapelle et de là au cimetière Belmont.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinisme, l'Inflammation du Goutier, Enflures et Poulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Plaies et Oreilles Gâtées, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St-Jacobs comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.,

Baltimore, Md., U. S. A.

Québec, 20 septembre 1881—lan P

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 28 janvier 1882—lan Q

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881—lan E

A VIS! A VIS!

BELAND, GARNEAU & CIE.,

N. 146, RUE ST-JEAN,

VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM.

A YANT constaté le désir général d'acheter à bon marché, tout en ayant une bonne valeur pour son argent, nous espérons obtenir l'approbation de tous nos amis et des gens bien pensants, en faisant, à dater du 9 JANVIER courant, une réduction considérable sur les prix de toutes nos marchandises.

Ce nouveau système d'affaires, nécessitant un changement complet dans nos achats, NOUS NE VENDRONS STRICTEMENT QUE POUR ARGENT COMPTANT; ceci sera à l'avantage de nos pratiques; car, nous metant en position d'acheter au comptant, les comptes qui nous seront accordés par nos fournisseurs réduiront d'autant le coût de nos marchandises, et nous permettront d'en faire bénéficier le public, en vendant à des prix délaissant toute compétition.

Nous avons la conviction que ce genre d'affaires, que nous inaugurons à Québec, sera bien vu et apprécié du public, qui saura sauvegarder ses intérêts en venant juger par lui-même de la vérité de nos assertions.

Beland, Garneau & Cie.,
146, RUE ST-JEAN, (près de la Porte).

Québec, 5 janvier 1882.

AVIS.

TOUTS ceux qui sont endettés envers la succession de feu MESSIRE F. X. COTÉ, ci-devant curé de l'ancienne Lorette, sont requis de payer sans délai; et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont priés de les faire dans tous les cas à

JOS. LAURIN, N. P., Rue Couillard, No 30. Ou à l'ancienne Lorette. J. SASSEVILLE, père, Exécuteur testamentaire G. GIRONX, père, Québec, 18 février 1882—1s. 467

PAIN DE COTON, PAIN DE COTON, (TOURTEAUX DE COTON.) Meilleur marché que le PAIN DE LIN.

LA meilleure nourriture possible pour les bêtes à cornes, recommandée par toutes les autorités vétérinaires.

A VENDRE PAR J. B. Renaud et Cie.,

72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 18 février 1882. 111

Dr MORIN & Cie, pharmaciens,

coin des rues St-Jean et Ste-Genève, faubourg St-Jean.

MM. ED. MORIN & CIE, ont constamment en mains un assortiment complet de **DIROQUES ET PRODUITS CHIMIQUES**, remèdes patentés, articles de fantaisie, parfumeries, boîtes à toilette en pluche, boîtes à toilette en verre, boîtes à toilette de voyage, etc., etc., etc.

Homœopathie D'Humphreys

Assortiment général et choisi de graines de champ et graines de jardin.

Nouvellement reçu un grand assortiment de remèdes français.

SPECIFIQUE CONTRE LA DYSPESIE

Prescriptions remplies à toute heure avec la plus grande attention. Québec, 2 février 1882—1m. 447

PIANOS et HARMONIUMS

Le public amateur trouvera constamment des Pianos des célèbres manufactures de

"KRANICK & BACH" E. McCAMMON, WHEELLOCK & Co

et les Orgues-Harmoniums de MASON & HAMLIN.

BURDETT, BELL et CIE

aux plus bas prix compatibles avec l'excellence des instruments, et à des termes de paiement faciles, chez

A. LAVIGNE, Éditeur de Musique, Québec, 25, rue Saint-Jean, Québec.

Québec, 2 février 1882—1m. 441

L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il est réinstallé au même endroit, rue Claire Fontaine, faubourg St-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé. Statues en bois, peintes, décorées ou plombées pour extérieur.

ET AUSSI

Des statues en plâtre de toutes grandeurs avec décoration. Toutes ces statues sont d'après les meilleurs modèles européens.

PRIX MODÉRÉ.

Québec, 18 novembre 1881. 348

Une carte.

M. FRANÇOIS CURODEAU, marchand de vaisselle, No 268, Rue St-Jean, remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu. Il profite de la présente occasion pour leur faire connaître qu'il a considérablement augmenté son assortiment général d'huile, de lampes, de statuettes en pierre, en albâtre, d'huile astrale de bonne qualité et à bon marché.

Une visite est sollicitée chez M. FRANÇOIS CURODEAU, 268, rue St-Jean, Québec.

Québec, 2 février 1882—1m. 445

DUQUET & Cie

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

67 et 69, RUE LA FABRIQUE

ET

DUQUET et DALAIRE

Rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Vous trouverez à ces deux établissements l'assortiment le plus considérable, en Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie de toutes sortes. On achète les anciennes horloges anglaises en cuivre et vieilles argenteries.

JONES DE MARIAGE ET GABAUX DE NOCES.

Québec, 6 février 1882—1m. 458

Nouvellement reçu

RENAUD et CIE.,

24, RUE ST-PAUL.

Justement arrivé d'EUROPE et des ETATS-UNIS

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

Vases en porcelaine et d'objets en plaqué

De tous les prix et pour tous les goûts

—AUSSI—

CHANDELIERS

Depuis 2 jusqu'à 4 lumières.

"PATRONS NOUVEAUX."

NOUS offrons toujours au public L'HUILE

ASTRALE, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie HUILE ASTRALE, la même qui est offerte en vente chez Mess. Peverly & Cie., et autres.

AUSSI—

L'Huile Kérosène!

Il y a employée communément pour l'éclairage des églises.

AUSSI

Sets à toilette.

Pots à l'eau, etc., etc.

AINSI QUE

VERRES A VIN A 50 Cts LA DOUZAIN

ED. DOLBEC,

Gérant.

Québec, 23 décembre 1881. 342

LAMPES!

Nous vendons les articles suivants beaucoup

au-dessous des prix ordinaires.

Lampes appliquées pour passage 45 cts.

Lampes appliquées pour salles \$0.65 cts à \$1.00

chambres \$1.25 à \$1.75

1 petite lampe suspendue \$1.25 à \$2.00

2 " " " \$2.00 à \$4.00

3 " " " \$5.00 à \$9.00

Et une grande variété de

Lampes de tables

A des prix extrêmement réduits.

AU DEPOT DE L'Huile Astrale.

56, Rue La Fabrique.

Québec, 11 fév. 1882—6m.—6 sept 81 350

Venant d'être reçu

LIBRAIRIE - DERY,

40, rue St-Pierre,

Basse Ville, Québec,

Un immense assortiment d'objets propres pour

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

—TELS QUE—

Albums photographiques, reliés en cuir

Russes, Velours, Chagrin, etc., etc., de toutes

grandeurs.

Albums à dessin, [autographe], illuminés et

autres genres tout à fait nouveaux.

Albums pour fleurs découpées [scrap] grand

assortiment.

Boîtes à toilettes, riche garnitures.

Boîtes pour Gants et mouchoirs.

Boîtes à ouvrage, etc. Boîtes, Pupitres, etc.

Boîtes de fantaisie avec papier et enveloppes

des genres les plus nouveaux.

Porte-monnaies et Bourses en cuir de Russie,

etc., etc.

Encriers en ver taillé, etc., etc., de toutes

sortes.

Grand assortiment de Livres de Prières et

Chapelets montés en argent, etc.

Cartes pour Noël et le Jour de l'An.

AU PLUS BAS PRIX.

Venez et voyez par vous-même.

I. P. DERY,

LIBRAIRE.

Québec, 13 décembre 1881—1 an. M

A louer.

Leux magnifiques résidences situées

au No 29, rue St-Jean, une maintenant

occupée par le Dr Venner, et l'autre

par M. A. Waters.

Possession au 1^{er} mai 1882.

S'adresser à

GINGRAS & LANGLOIS,

No 54, rue du Palais.

Québec, 10 février 1882. 461

A louer.

Le haut de cette grande maison située

No 56 et 58, rue Couillard et St-Jean

et occupée pendant plusieurs années

par M^{me} Thomas Cowan, comme

maison de pension de première classe. Il y a

étables et remises pour voitures qui seront

louées avec co logement.

S'adresser au propriétaire résidant dans le bas

de cette maison.

W. M. MACDONALD, peintre,

No 56 et 58, rue Couillard et St-Jean.

Québec, 6 février 1882. 460

20 070 meilleur marché que partout ailleurs !!!

NO 3, Rte 13, Eureka, N. Y., Quebec